

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BEAUVAIS - 6001 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 24/09/2025 - 4911 - 2020 B 00095 - 881 462 923 - S & O

Désignation de l'entreprise		S&O		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		8 RUE DU CHATEAU 60480 PUIITS-LA-VALLEE		<b>COMPTES CERTIFIÉS</b> <b>CONFORMES</b>	
Numéro SIRET*		8 8 1 4 6 2 9 2 3 0 0 0 1 5		<i>Social</i> <i>Déclaré</i>	
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12			
		Durée de l'exercice précédent*		12	
				Exercice N clos le 30/09/2024	
<b>ACTIF</b>		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations	010	012		
	incorporelles	014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030		
	Immobilisations financières* (1)	040	042	2 980	
	Total I (5)	044	048	2 980	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	050	052		
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	060	062		
	Marchandises *	064	066		
	Avances et acomptes versés sur commandes	068	070		
	Créances (2)	072	074	1 481	
	{ Clients et comptes rattachés*				
	{ Autres* (3)				
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
Disponibilités	084	086			
Charges constatées d'avance *	092	094			
Total II	096	098	1 482		
Total général (I + II)	110	112	4 462		
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		1 000	
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		100	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		2 154	
	Report à nouveau	134		( 2 756)	
	Résultat de l'exercice	136		( 2 266)	
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
Total I	142		( 1 768)		
Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		992	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)	169			
	Comptes courants d'associés	173		3 542	
	Autres dettes	175		1 695	
Produits constatés d'avance	174				
Total III	176		6 230		
Total général (I + II + III)	180		4 462		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	2 000
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise S&O		Néant *		
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>				Exercice N clos le 30/09/2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	210	
	Production vendue	{	biens	215	214	
			services*	217	218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires.)				222
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				224
	Subventions d'exploitation reçues					226
	Autres produits					230
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234
	Variation de stocks (marchandises)*					236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 160)				244
	Rémunérations du personnel*					250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) 255)				254
	Dotations aux provisions					256
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					270	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	
	Produits exceptionnels	(IV)			290	
	Charges financières	(V)			294	
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348			
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	
	<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>					310
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D) 249)			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986	ZFU (44. octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexties A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Investissements et souscriptions outre mer	344		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. sepdecies)	993		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sextdecies)	992				
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
			Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356	
	Déficits antérieurs reportables : * 7 949 dont imputés sur le résultat :				360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	

# ETATS FINANCIERS

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe



**PLC Conseil**  
l'énergie du service

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : S&O

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 4 462 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 266 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/11/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 homologué par arrêté du 26/12/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



## Notes sur l'actif immobilisé

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	980	2 000		2 980
<b>Total</b>	<b>980</b>	<b>2 000</b>		<b>2 980</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>				
<b>ACTIF NET</b>				<b>2 980</b>



## Notes sur le compte de résultat



## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	980	2 000		2 980
<b>Total</b>	<b>980</b>	<b>2 000</b>		<b>2 980</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>				
<b>ACTIF NET</b>				<b>2 980</b>

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	992
<b>Total</b>	<b>992</b>



## Autres informations



**S&O**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 8 RUE DU CHATEAU**  
**60480 PUIITS-LA-VALLEE**

**881 462 923 RCS BEAUVAIS**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 31 MARS 2025**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice**  
**clos le 30 septembre 2024**

**TROISIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à -2 266,48 euros au compte « **report à nouveau** » qui s'éleve ainsi à -5 022,71 euros

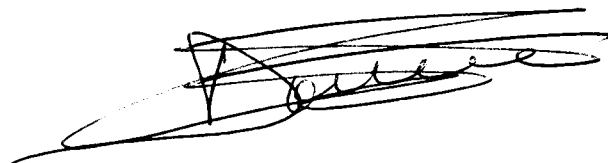
L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2025**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

Certifié conforme  
Le Président  
Sébastien DOUCHET



**S&O**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 8 RUE DU CHATEAU**  
**60480 PUIITS-LA-VALLEE**

**881 462 923 RCS BEAUVAIS**

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT**  
**À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 31 MARS 2025**

**Exercice clos le 30 septembre 2024**

Chère associée,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

**Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 0 euro, identique à l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0 euro, comme l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 106 euros contre 2 602 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -19,05%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 160 euros contre 154 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,90%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 euro, comme l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 0 euro comme l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice est nul, identique à l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 0 euro, comme l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 0 euro, comme l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 266 euros contre 2 756 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -17,77%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -2 266 euros contre -2 756 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 17,77%.

Compte tenu d'un résultat financier de 0 euro (0 euro pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -2 266 euros contre -2 756 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 17,77%.

Aucun impôt sur les sociétés n'était dû au titre de l'exercice écoulé comme pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024 se solde ainsi par une perte de -2 266,48 euros contre une perte de -2 756,23 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 17,77%.

Au 30 septembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 4 462 euros contre 4 399 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,43%.

#### Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous espérons que l'exercice en cours nous permettra d'inverser cette tendance.

#### Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2024, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

#### Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

## **RÉSULTATS - AFFECTATION**

### **Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -2 266,48 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 2 266,48 euros en totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élèverait ainsi à -5 022,71 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de - 1 768,54 euros.

### **Distributions antérieures de dividendes**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

### **Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social**

Nous vous indiquons qu'il résulte du bilan de l'exercice social clos au 30 septembre 2024, soumis à votre approbation, que les capitaux propres de la Société n'ont pas été reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social.

### **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

## **CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

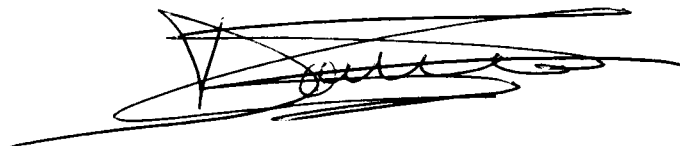
## **ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ**

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Le Président  
Sébastien DOUCHET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sébastien Douchet', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat obscured by the line it crosses.